

Maison Bolène à Craponne sur Arzon, Haute Loire, recrute un.e animateur.rice – coordinateur.rice du projet de vie sociale en Habitat Inclusif

L'Association Maison Bolène a été créée fin 2021 par un groupe d'habitants de Craponne sur Arzon, pour accompagner l'émergence d'un habitat inclusif pour personnes âgées, en cœur de bourg. Dès le départ la priorité est donnée à la participation des habitants, à chaque étape du projet, ainsi qu'au travail en partenariat avec d'autres structures du territoire.

Début 2022, l'association co-fonde le collectif Rencontre et vous, composé de quatre acteurs de la commune intervenants auprès des personnes âgées. Ce collectif propose un programme d'activités de lien social et des projets intergénérationnels réunissant régulièrement des habitants en Ehpad, des personnes âgées vivant à domicile et d'autres habitants de la commune.

L'ouverture de l'espace Bolène, début 2023, nous permet d'expérimenter la vie sociale partagée et de construire, avec les usagers, la dynamique souhaitée : convivialité, entraide, participation des personnes aux décisions qui les concernent, etc.

L'espace Bolène est actuellement ouvert 1 jour/2 par semaine et 1 dimanche par mois.

L'emménagement dans les nouveaux locaux est prévu pour l'automne 2026.

Site internet : <https://maisonbolene.com/>

Nous recherchons un.e animateur.rice – coordinateur.rice du projet de vie sociale partagée, sur base d'un mi-temps annualisé. Evolution du temps de travail à l'horizon de mi 2026.

Les missions, détaillées ci-dessous, s'articulent autour de 3 axes :

1. Soutenir la vie de groupe : animer le projet de vie sociale partagée et animer la vie relationnelle au sein du collectif
2. Être présent et disponible pour chacun : soutenir, alerter, mobiliser
3. Coopérer et organiser : développer l'ancrage territorial et assurer l'interface avec les partenaires.

Les compétences attendues :

- Bonne capacité organisationnelle et aisance relationnelle
- Bonne capacité de proposition, de décision mais aussi d'écoute et d'accompagnement
- Faire preuve de pédagogie, de rigueur et d'autonomie
- Capacité à participer à la vision globale de l'association
- Savoir travailler en partenariat et en équipe
- Maîtrise des outils numériques
- Polyvalence et flexibilité, vous appréciez aussi bien le terrain que le bureau.

Les informations utiles sur le poste :

- Le poste est basé à Craponne sur Arzon, Haute Loire
- L'animateur.rice – coordinateur.rice de vie sociale est rattachée à la coordinatrice de maison Bolène
- Temps de travail : mi-temps annualisé avec évolution à l'horizon mi 2026
- Télétravail possible quand l'activité le permet
- Convention collective ECLAT, coefficient entre 260 et 325, salaire brut entre 865€ et 1050€ selon diplômes et expérience, plus ancienneté.

Si vous vous projetez dans ce poste, envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) à contact@maisonbolene.com avant le 30 juin. Entretiens les 11 ou 16 juillet. Journée d'observation pour les personnes présélectionnées le 22 juillet.

Animateur.rice – coordinateur.rice du projet de vie sociale partagée en habitat inclusif



Rôle et responsabilités

1. Soutenir la vie de groupe

Consolider et animer le projet de vie sociale et partagée : impulser la dynamique collective ; faciliter la programmation et le déroulé des temps et activités partagés ; accompagner les évènements particuliers comme l'arrivée d'un nouvel usager ou un départ.

Animer la vie relationnelle au sein du collectif : réguler le vivre ensemble, les relations interpersonnelles et de voisinage ; réguler l'utilisation des locaux partagés ; veiller au respect de la charte de l'habitat inclusif par chacun.

2. Etre présent et disponible pour chacun

Proposer des temps d'écoute individuel permettant d'effectuer une veille sur l'évolution des situations individuelles ; alerter et/ou mobiliser les ressources nécessaires à chacun pour rester autonome et en bonne santé.

Accompagner, aider à faire ou mobiliser la bonne ressource lorsqu'une démarche est trop difficile (notamment l'utilisation du numérique et l'accès aux droits) ; aider si besoin à la bonne interface avec l'entourage, le voisinage, les professionnels de l'aide à la personne.

3. Coopérer et organiser

Développer l'ancrage local et les interactions avec l'environnement de proximité : veiller sur les opportunités à l'échelle du territoire ; co-organiser et co-animer les activités et projets avec les partenaires ; organiser la communication.

Assurer l'interface technique et logistique avec l'association et les partenaires majeurs ; mobiliser des financements pour les projets ; mesurer, évaluer, capitaliser et rendre compte.

Soutenir le développement de l'habitat inclusif : échanger avec d'autres projets ; participer aux réseaux régionaux et nationaux de l'habitat inclusif.

L'animateur.rice – coordinateur.rice du projet de vie sociale partagée sera présent.e sur site de façon régulière, souple et adaptée au programme et aux besoins. Il.elle sera aidé par les bénévoles de l'association, notamment pour l'animation d'activités, l'accompagnement de déplacements ou des interventions ponctuelles selon les besoins.